

DREAL Hauts de France

RELEVÉ DE DECISIONS

Mission d'Appui Technique de Bassin du 5 juillet 2017

Service émetteur : DREAL / SEN / DDB	Nom du rédacteur : GP	Date d'émission :
Date de réunion : 5 juillet 2017	Lieu : DREAL 44 rue de Tournai 59000 LILLE	Objet : MATB
Participants :	Annexe : Présentations faites en séance Dossier de séance Documents indiqués au relevé de décisions	
Diffusion du présent relevé de décisions ou compte-rendu : Participants		
RESUME ET CONCLUSIONS : <u>Introduction (Vincent MOTYKA, DREAL)</u> <u>1 – La SOCLE : état des lieux et recommandations</u> <ul style="list-style-type: none">• La DREAL présente les conclusions de l'état des lieux et les recommandations qui en découlent• Débat :<ul style="list-style-type: none">◦ Échéance de 2018 : début de la période transitoire permettant encore de réfléchir à la mise en œuvre de la compétence pendant 2 ans◦ Rôle des ASA et ASCO : à ne pas oublier◦ Solidarité territoriale : quels leviers financiers ?◦ Sécabilité des missions : 8 sécable (lien entre submersion et gestion des milieux arrière-littoraux) ? Il est demandé de garder une certaine souplesse sur la possibilité de sécabilité des missions afin d'adapter l'exercice de la compétence au territoire. Cependant, la sécabilité suppose de maîtriser les conditions d'exercice aux limites de périmètres.◦ Échelle : rappel de l'importance de la logique de bassin versant. Il est rappelé les spécificités du bassin (historique de la mise en œuvre des politiques de l'eau, forte anthropisation, taille réduite) à respecter et à prendre en compte dans la SOCLE.◦ Divers : le rôle des SAGE, outils majeurs pour construire une stratégie de territoire, est souligné. Une attention particulière doit être portée à l'axe Lille Lens.		ACTIONS A MENER / DECISIONS
<ul style="list-style-type: none">• En conclusion, Vincent MOTYKA rappelle la volonté du		

législateur au travers de la SOCLE : la mise en place d'une solidarité territoriale à l'échelle du bassin versant. La SOCLE doit donc veiller à tirer le meilleur équilibre entre la réalité du terrain, l'histoire locale et cette volonté.

2 – La SOCLE : territoires à enjeux

La DREAL présente ensuite les diagnostics et enjeux pour chacun des grands territoires cohérents du SDAGE. Vincent MOTYKA rappelle qu'en aucun cas il ne s'agit d'une volonté de l'État d'avoir une organisation par grand territoire. Si le législateur souhaite des structures d'une taille critique suffisante, la SOCLE ne comprend aucune volonté d'organisation.

Un débat a lieu sur chaque territoire. Les participants exposent les corrections à apporter.

3 – Prochaine réunion de la MATB

La prochaine réunion de la MATB est fixée au 16 novembre pour la présentation du projet de SOCLE post consultation.

Les corrections demandées seront prises en compte autant que possible. Si certaines sont oubliées, la consultation durant l'été permettra de faire remonter les modifications à apporter.